



DCM ECOR[®] 11

NK 10-3

Composition

ENGRAIS NF U 42-001

ENGRAIS ORGANIQUE NPK 10-0-3

10% AZOTE TOTAL (N) dont 10 % azote organique
3% OXYDE DE POTASSIUM (K₂O) soluble dans l'eau

80% MATIÈRES ORGANIQUES

Utilisable en agriculture et horticulture biologiques conformément aux exigences du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et de ses modifications.



Caractéristiques

- **Engrais 100 % organique, riche en azote, à action longue durée supplémentaire**
- **E.C.O.R.[®] (Efficient Controlled Organic Release) 100 – 150** : libération longue et continue d'éléments nutritifs pendant 100 à 150 jours, grâce à la grande diversité de matières premières organiques, complexées avec des extraits de plantes naturels
- combine un effet rapide sur la croissance (teneur élevée en N) avec une action longue durée supplémentaire (E.C.O.R.[®] 100-150)
 - fumure de base dans les terreaux
 - surtout pour les terreaux et les substrats sans tourbe ou pauvres en tourbe avec suffisamment de phosphore (P) et de potassium (K)
 - idéal pour les cultures en pots avec une durée de 100 à 150 jours ou pour réduire la (fréquence de la) fumure d'appoint dans les cultures avec un temps de culture plus court
- pour les sols et les cultures lorsque l'application de phosphore n'est pas souhaitable ou autorisée pour des raisons technico-environnementales (teneur élevée en phosphore selon l'analyse du sol)
- peut être appliqué à des doses plus élevées, sans risque de brûlure : idéal pour les plantes ayant des besoins nutritionnels élevés, mais qui sont sensibles aux fortes concentrations de sels au début
- pour un meilleur système racinaire et des plantes plus vigoureuses
- 100 % organique : les éléments nutritifs sont libérés progressivement par la vie microbienne et l'humus se forme pour un meilleur enracinement et moins de lessivage, ce qui se traduit par une rentabilité plus élevée

Forme

MINIGRAN[®] TECHNOLOGY = un micro-granulé avec des dimensions entre 800 et 2500 microns, dont au moins 80 % entre 1000 et 2000 microns

- micro-granulé de composition homogène
- une répartition jusqu'à 60 % plus efficace pour une couleur homogène et une croissance uniforme
- action plus rapide au début sans perte d'effet à long terme
- application faible en odeur et pauvre en poussières
- facile à appliquer au moyen de tous les systèmes de dosage et tous les épandeurs professionnels

Emballage

sacs de 25 kg – 30 sacs/palette euro (= 750 kg)





DCM ECOR[®] 11

NK 10-3

Mode d'emploi

La dose exacte dépend des besoins de la culture, du moment de l'application, des réserves nutritives du sol et de l'intensité d'arrosage. Demandez nos conseils spécifiques, adaptés à vos plantes et votre système de culture

TERREAUX

- fumure de fond 3 - 6 kg/m³
- fumure de fond terreaux semis & bouturages 2 - 5 kg/m³
- fumure d'appoint (sur le pot) 3 - 6 kg/m³ ou 3 - 6 g/L de terreau

PÉPINIÈRES, CULTURES ORNEMENTALES, LÉGUMES & FRUITS 5 - 10 kg/100 m²

GAZON, TERRAINS DE SPORT ENGAZONNÉS & PARCOURS DE GOLF 5 - 10 kg/100 m²

Les produits DCM sont conformes aux valeurs nutritionnelles indiquées sur leur emballage et/ou la fiche technique et sont entièrement traçables. Les conseils sur les produits sont fournis à titre indicatif uniquement et n'entraînent aucun engagement ou accord. Le mode d'emploi est basé sur plusieurs années d'expérience pratique et de recherche. Chaque plante et chaque système de culture a ses propres besoins en engrais. Le moment de l'application, la réserve de nutriments dans le sol/substrat et les normes réglementaires en matière de fertilisation sont également importants pour déterminer la dose nécessaire. Il est conseillé (bonne pratique) de tester préalablement toute nouvelle application de produit à petite échelle. Les engrais peuvent provoquer une augmentation de l'EC et peuvent influencer le pH. Il est essentiel de tenir compte de tous ces facteurs lors de l'utilisation d'un produit fertilisant ou de la combinaison de différents engrais. Les substrats auxquels des engrais ont été ajoutés doivent être utilisés le plus rapidement possible après leur livraison. DCM décline toute responsabilité pour les dommages indirects résultant de l'utilisation de ses produits.

FICHE TECHNIQUE POUR LA FRANCE - FRFR-DBOE-221208